

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

| | |
|---|---------|
| Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul | 41 0 0 |
| Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul | 41 0 0 |
| Aux deux publications réunies | 81 10 0 |

| | |
|--|-------------------------|
| PRIN DES ANNONCES. | |
| Dix lignes et au-dessous, première insertion | 25.-Cd. |
| Dix lignes et au-dessous, seconde insertion | 20.-Cd. |
| Au-dessus par lignes | 4d. |
| Toute insertion subséquente, le quart du prix. | (Affecter les lettres.) |

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTORIENS MODERNES

DE LA

FRANCE.

M. Thiers.

(Suite.)

Les impressions du jeune Marseillais dans ce monde nouveau qui s'ouvrait à lui furent bientôt d'un tout autre ordre. Recommandé à Manuel, il le fut par lui à M. Laffitte, à M. Etienne, et entra au *Constitutionnel* en même temps que M. Mignet entra au *Courrier*. Les deux amis réussirent aussitôt, chacun dans sa ligne parallèle et dans sa nuance. Tandis que l'un brûlait déjà jusque dans ses moindres pores les traits d'une pensée grave, élevée et un peu austère, l'autre lançait sur tout sujet son esprit prompt, alerte et vigoureux. Du premier jour, M. Thiers fut aisément égal ou, pour parler vrai, supérieur (M. Etienne a part) à la rédaction habituelle du *Constitutionnel*, et il laissait surtout bien loin derrière lui toutes ces jeunes recrues si naturellement triomphantes, les Bodin, Léon Thiésses et autres. Ce qu'il y avait de peu compatible dans les théories, soit politiques, soit littéraires, du *Constitutionnel*, ne lui déplaisait pas; l'esprit de M. Thiers est de ceux qui, bien différents en ce point de plusieurs autres esprits distingués et distingués de ce temps-ci, ne se reboutent jamais du simple et il se résout d'en relever ce qui touchait au commun par la vivacité et l'a-propos de ses aperçus. Nous pourrions remarquer et choisir plus d'un de ces articles de début; mais aucun ne nous paraît plus caractéristique de cette première manière, déjà si ferme et si sûre, que celui qu'il écrivit sur la brochure de M. de Montlosier, où, comme il l'appelle, sur ce long encheûtrement de 300 pages intitulé : *De la Monarchie française au 1er mars 1822*. L'effusion d'un esprit juste à voir un tel roman d'incohérence, la douleur d'un jeune homme à voir un vétéran s'égarer si violemment, le ressentiment d'un homme nouveau qui prend sa part dans l'injure proférée par la réaction enrouée, et le zèle du futur historien à venger des noms vénérés, le respect aussi des cheveux blancs qui, sans l'émouvoir, relâche plutôt et aggrave la vigueur de la réplique, tous ces sentiments très-mixtes, très-apparens, respirent dans l'excellent article que le jeune publiciste, par une forme anticipée, convertit volontiers en une sorte de discours directement adressé à l'auteur même.

Non, s'écrie-t-il, non, nous n'avons pu, avant 89, tout ce que nous avons eu depuis; car il eût été insensé de se soulever sans motif, et toute une nation ne devient pas folle en un instant.

Ces concessions que vous appelez des bienfaits, et moi des restitutions, n'ont été conquises que par la Révolution; ce mot seul les rappelle toutes, et le mot opposé rappelle leur privation. Songez-y bien, monsieur le comte, les premiers ordres, durs, prêts, présidents, avaient refusé l'impôt territorial; ils avaient demandé les États-généraux pour menacer la cour. Lorsqu'ils furent pris au mot, ils n'en voulurent plus; ils refusèrent le doublement du tiers-état et le vote par tête; ils ne consentirent à l'égalité des charges que lorsqu'il se virent exposés à tout perdre par un refus; ils n'abandonnèrent leurs privilèges que par un mouvement de pudeur excité dans la nuit du 4 août. Songez-y avant 89, nous n'avions ni représentation annuelle, ni liberté de la presse, ni liberté individuelle, ni vote de l'impôt, ni égalité devant la loi, ni admissibilité aux charges. Vous prétendez que tout cela était dans les esprits, mais il fallut la Révolution pour le réaliser dans les lois; vous prétendez que c'était écrit dans les cahiers, mais il fallut la Révolution pour l'émision des cahiers.

Et plus loin, à propos des recettes féodales que M. de Montlosier propose comme remèdes à la situation du moment:

" Tout cela donc ne signifie rien. Mais quelques hommes dépités veulent se satisfaire; ils trouvent un prétexte pour nous injurier et nous couvrir de leur mépris. Ce que je connais de plus déplorable au monde, c'est de voir des vieillards avoir tort, et je n'ai jamais tant souffert qu'en voyant M. de Montlosier se permettre la violence et l'injure. Il parle sans cesse des vanités plébéiennes; il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'avouerai pas les lois contre cette insulte

aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions comme vous; c'est l'orgueil qui, chez nous, demande l'égalité, et qui, chez vous, la refuse; mais entre ces deux orgueils, lequel est occupable, de celui qui demande le droit commun ou de celui qui le conteste! Vous ajoutez que parvenus à l'égalité, nous voulons dominer, et qu'une fois dominateurs, nous sommes aussi dédaigneux que vous-mêmes; et vous citez la noblesse impériale. Vous avez raison; mais moi, je n'attache pas l'orgueil au sang comme vous y attachez le mérite; je l'impute aux situations. Quand les plébéiens sont placés où vous êtes, ils peuvent s'oublier comme vous; mais, en attendant que nous partagions vos torts, permettez-nous de les blâmer. Je suis tout aussi franc que vous, et je l'avouerai de votre côté et du nôtre, il n'y a que des hommes et des passions d'hommes. Il n'y a entre vous et nous de différence que la justice de la cause. Chez nous comme chez vous, il peut y avoir eu des vanités, des passions féroces. Des plébéiens nés dans vos rangs auraient déclaré la guerre à leur patrie; mais convenez aussi que des nobles nés dans nos rangs auraient pu être dans le comité de salut public. Nous sommes tous hommes, monsieur le comte, et cette condition est dure. Tous les partis ont leurs bons et leurs méchants, et on différencie qui parle bien; mais vous conviendrez qu'un Billy mourant, la tête et le cœur plein de vérité, et un Desprezard mourant plein d'entêtement, quoique le sacrifice soit le même, le mérite ne l'est pas. Tous deux ont saigné pour leur cause; mais lequel pour la vérité!

Certes la conviction, le sentiment profond de ce que j'appellerai *le véritable socialisme*, éclate dans ces pages où le jeune écrivain si prompt pour les choses, ne se montre guère disposé à de grandes illusions sur les hommes. Cet article pourrait se dire assez justement un *article-salva-tout*; l'instinct s'y montre. La vacillation et le doute ne se trouvent pas ailleurs. Et c'est un rappel en effet que, dans ces années de début, un sûr que sur un sujet de conversation politique à Paris du jour, M. Thiers avait brillamment parlé, Félix Bodin qui l'avait écouté sous l'interrompre, s'approcha de lui lorsqu'il eut fini, et lui dit: " Mais savez-vous, mon cher ami, que vous savez mieux!" Le compliment fut reçu sans étonnement et comme par quelqu'un qui pouvait répondre: " Je le sais."

Il ne faudrait pas que nos jeunes gens d'aujourd'hui se relâssent là-dessus dans leurs ambitions futures; outre que de tels talents sont infiniment rares, les temps aussi sont fort changés. Il y avait alors des paris en ligne, de grandes opinions rangées en présence; il y avait des positions régulières à emporter, des principes légitimes à faire prévaloir, une *vérité sociale* en un mot, et c'est la conscience de cette vérité qui développait et doublait les jeunes talents, occupait les jeunes passions, et leur donnait tout leur emploi dans une direction à la fois utile et généreuse.

Mais ce n'était pas en politique seulement que la plume de M. Thiers faisait ses premières armes; alors, comme aujourd'hui, on était fort tenté au début d'écrire sur toutes sortes de sujets. Je ne sais plus qui a dit: on commence toujours par parler des choses, on finit quelquefois par les apprendre. Le fait est que les mieux doués commencent par deviner ce qu'ils finissent par bien savoir. C'est ce qui arriva au jeune écrivain pour le salon de peinture de 1822, dont il rendit compte dans le *Constitutionnel*; ces mêmes articles parurent durant l'année, réunis en brochure. Quoi qu'en puisse penser aujourd'hui l'auteur, très-sévère sur ses premiers essais et dès longtemps mûri en ces matières, j'ose lui assurer que cette brochure se relit encore avec plaisir, avec utilité. Si le coup-d'œil historique sur les révolutions de la peinture laisse infiniment à désirer et peut compter à peine en ce qui concerne l'Italie, que M. Thiers n'avait pas visitée encore, les considérations générales sur le goût, sur la critique des arts et sur les divers mérites propres à ceux du dessin, restent des pages très agréables et très justes, des pages d'un instinct très sûr et d'une inclination naturellement éclairée. L'examen de la *Corinne au cap Misène*, de Gérard, amène un portrait de Mme de Staël et une appréciation qu'on a droit de trouver rigoureuse, mais qui n'est pas moins pleine de sens et bien conforme à ce que M. Thiers devait sentir en effet. Il n'y a même de tout-à-fait injuste dans ce jugement que l'avantage décidé que le critique accorde au peintre sur le romancier. Ce même Salon de 1822 renferma de généraux conseils à Horace Vernet (1) et une page com-

mémorative pour le jeune Drouais; Drouais, ce premier élève de David, " qui mourut, dit M. Thiers, dévoré de ses feux et ravi avant l'âge, comme Gilbert, André Chénier, Hoché, Barnave, Vergniaud et Bichat."

M. Thiers, à son aurore, avait surtout et il n'a jamais perdu le culte de ces beaux noms, de ces jeunes gloires, de ces victimes à jamais couronnées; historien, il leur dressera un autel, et, dans des pages dont on se souvient, il s'inspirera éloquemment de leur mémoire. On lui a, plus d'une fois, reproché de n'avoir pas de principe théorique général, de ne pas croire assez au droit pris d'une manière abstraite ou philosophique, d'accorder beaucoup au fait. Je ne discute pas ce point, quoiqu'en ce qui concerne l'art on le trouve bien décidément croyant au vrai et au beau. Mais il avait, il a, ce que j'aime à nommer le sentiment *consulatoire*, c'est-à-dire, un sentiment assez conforme à cette belle époque, généreux, enthousiaste, rapide, qui exagère les grandes choses aussi par le cœur et qui fait entrer l'idée de postérité dans les entreprises; ce qui le porte à s'émouvoir tout d'abord pour certains traits immortels, à s'éprendre pour certains conjugués mémorables et à s'oublier, par quelque côté, de les ressembler; ce qui lui faisait dire, par exemple, à M. de Remusat, vers ce temps des nobles luttes commençaient: " Nous sommes la jeune garde. (2)" Cette étincelle sacrée, qui l'anime comme historien, ne lui a fait défaut en aucune autre application de sa pensée, et tout pratique qu'il est et qu'il se pique d'être, je ne répondrais pas qu'elle ne l'ait embarrassé plus d'une fois comme politique.

Dans l'automne de 1822, M. Thiers voyagea dans le Midi et aux Pyrénées, en faisant le tour par Genève, Marseille, jusqu'à Bayonne, et en pénétrant dans les montagnes à cette extrême frontière où s'agitait l'agonie de la Régence d'Urgel et les débris de l'armée de la Foi. La relation de ce voyage parut en 1823 sous ce titre: *Les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre 1822*. Le but principal de cet écrit, tout de circonstance, était de donner des notes exactes et de rapporter de fraîches informations sur ces mouvements politiques auxquels l'opinion paraît alors tant d'intérêt. Mais, la part faite à ces observations et préoccupations littéraires, ce petit écrit se recommande encore, après être des années, par quelques pages pleines de détails et de descriptions lumineuses et faciles à manier, dans le voyage, l'habitude précocée et la faculté de voir géographiquement des ensembles, de décrire de haut et sans effort la configuration des lieux et des bassins qui se dessinent devant lui. Les chapitres sur Marseille sont à la fois pleins d'amour et de réflexion; on n'a jamais mieux rendu, ni d'un trait plus approprié, la beauté de ligne et de lumière de ce golfe de Marseille, comme situation rare et précieuse, si odorante de pins, la silhouette et les éclatantes des rivages, la Tour Saint-Jean qui les termine, " au couchant, enfin, la Méditerranée qui pousse dans les terres " des lames argentées; la Méditerranée avec " les îles de Pomègue et de Raton au nord " le chapeau d'I. avec ses flots tantôt calmes " ou agités, éclatants ou sombres, et son horizon immense où l'œil revient et erre sans " cesse en décrivant des arcs de cercles éternels." L'histoire civile de Marseille, avec ses vicissitudes et ses revirements, s'y résume très à fond; son génie s'y révèle à nu, raconté avec feu par le plus ardent de ses enfants. Marseille, qui se croyait encore royale, y est démontrée la cité la plus démocratique du midi; et, lui promettant dans un très prochain avenir l'union de la richesse et des lumières, l'auteur finit le tableau d'un trait: " Il tient à son sol, à son sang, de tout faire vite, le bien comme le mal."

Mais je n'aurais pas tout dit de cet écrit presque oublié, et je croirais manquer à ce que le critique doit aux premiers essais de l'auteur qu'il étudie, si je n'indiquais, ou plutôt si je n'extrayais tout un tableau qu'on ne songerait pas à y chercher, et qui me semble la perfection même. Il y a dans la première touche de la jeunesse, quand elle réussit, une grâce, une fraîcheur, une *félicité*, qui pourra se conserver ensuite plus ou moins légère, se mélangera jusqu'à nos jours des qualités plus fortes, mais que rien désormais n'égalerait. Voici le tableau; c'est la vallée d'Argelez, vue du prieuré de Saint-Savin. Le passage est un peu long, mais il ne semblera point tel, nous l'espérons, à qui l'aura lu en entier. Nous ne savons si le peintre des Pyrénées, Ramond, a fait une description plus fidèle; il n'en a pas rencontré assurément de plus transparente et de plus limpide:

SAINTE-BEUVE.

—Revue des deux Mondes.

(A continuer.)

(2) Voir, dans l'article de M. de Remusat sur M. Jouffroy, les belles pages sur les jeunes générations en marche vers 1823. (Revue des deux Mondes, 1er août 1841, pages 435-438.)

DES EFFETS DE L'INSTRUCTION.

ARTICLE LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

MES AMIS,

Dieu, ayant créé l'homme intelligent, a fait du perfectionnement une des lois de sa nature. Sans cesse sous l'influence de cette loi à laquelle il ne peut se dérober, il tend toujours à un développement moral et intellectuel plus considérable. Il ne pourra pas dire la mesure de ce développement de son intelligence dans un temps donné, quel progrès il aura fait depuis hier, par exemple; mais il n'en est pas moins vrai que son intelligence s'est agrandie depuis hier. Chateaubriand le figure: " un géant qui croît toujours, toujours, toujours, et dont le front montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel." Reconnaissons en même temps que l'instruction est comme une roste puissante qui dilate merveilleusement les pouvoirs de ce germe inné de perfection et lui donne un accroissement dont la rapidité et les effets sont étonnants. Pour se borner à la simple instruction que peut nous procurer, même en Canada, nos études classiques, un coup d'œil quelque peu attentif, une espèce d'analyse de comparaison pourrait-elle nous donner une idée de l'accroissement et des effets que peut opérer en nous quelques huit années consacrées à l'instruction? Qu'est-ce que l'homme avant ses études? Qu'est-il après?

Jeune enfant d'abord, léger, rempli de dissipation, à peine a-t-il le sentiment de son existence. Incapable de réflexion, son âme assoupie ne se réveille qu'au sentiment de la sensation. L'exercice du corps est le seul attrait qu'il connaît. Les objets extérieurs ne lui disent rien, ou plutôt, il ne comprend pas leur langage. Dans la fleur, il voit la beauté qui enchante la vue; vient-elle à se flâner, il désire son retour, elle fluit sur son odorant. Il glisse sur l'onde, il lève ses regards vers le ciel tout à tour et les abaisse vers la terre; mais tout cela est sans but, machinal. L'univers n'est rien pour lui; à chaque instant son pied foule une merveille, et son cœur ne sent pas tressaillir. Sa mère lui parle quelquefois d'une éducation puissante, qui connaît tout, qui voit tout, qui fait du bien à tout le monde, qu'il faut aimer par dessus tout, c'est-à-dire plus qu'elle-même. Cette idée le frappe, et dans son innocence naïveté, il répond qu'il veut l'aimer. Voilà, il est vrai un sentiment; mais ce sentiment est vague, dépourvu de reconnaissance et n'ayant pour objet rien d'intellectuel. Car il ne se le figure que comme un être matériel. Est-ce là ce souverain qui doit régner sur l'univers? Le petit enfant qu'il croit et qui lui lèche la main semble marquer un être supérieur, plus intelligent.

Ses connaissances sur l'univers, sur l'humanité, c'est peut-être la circonférence de sa patrie, quelques familles voisines. Nous nous rappelons sans doute que les mots Canada, patrie ne faisaient battre que bien légèrement notre cœur. Et lorsqu'on compare cet homme après huit années passées dans une maison d'éducation, avec ce qu'il était auparavant, l'étonnement ne fait-il pas place à un sentiment d'admiration, à la vue de l'heureuse influence de l'instruction? Et sans comprendre ses voies détournées, on chérit sa bienfaisance.

L'enfant commence par la langue qui doit servir d'expression à ses idées; en même temps l'histoire lui découvre son origine. A la lueur de ce flambeau, il remonte au berceau du genre humain, le suit dans son développement rapide; les empires naissent et eroulent; un spectateur nouveau préside aux destinées des peuples. Il ne pénètre pas encore, il est vrai, leurs pensées, mais il assiste déjà aux grandes scènes que ces peuples donnent sur le théâtre, et voit flamber avec calme leurs épiques agitées par la passion.

Bientôt son oreille s'ouvre à la cadence de la rime. Son âme tressaille pour la première fois et commence à soupçonner un genre de beauté inconnu; c'est la première notion du beau idéal.

On ne peut ici que s'accorder sur la grande utilité des langues mortes dans les premières tentatives que l'on fait pour exciter l'esprit de l'enfant. Car il s'agit avant tout de faire naître chez lui l'attention, principe premier et nécessaire de toute science. Leur étude rude et épineuse irrite violemment les puissances intellectuelles. Et enfin un effort long et pénible les affranchit de la distraction, occasionnée par l'action continuelle des sens sur l'esprit. Elles ont brisé l'enveloppe qui les comprimait; et, comme un ressort puissant qui se débânde, l'intelligence se développe et présente tout-à-coup un caractère susceptible successivement de recevoir les sciences, les beaux-arts, et toutes les connaissances qui sont le partage glorieux de la nation humaine. De plus, chaque mot de ces langues, appelées mortes, parce qu'elles depuis longtemps elles ne sont plus parlées, présentant une idée fixe et invariable, elles ont le précieux effet de lui donner de bonne heure un jugement sain.

Les Belles Lettres, aux inspirations douces et

pures, se présentent tout d'abord, comme une nourriture convenable à cette intelligence neuve; la poésie lui sourit. L'âme se réveille à des jouissances indicibles; elle sent, elle pense, elle peut se replier sur elle-même et contenir quelques uns de ses reflets divins; son existence a pris un accroissement immense, ou plutôt, de ce moment seul elle a commencé à vivre. Elle n'a, à l'instant, compris son importance au milieu de cette foule d'être qui l'environnent. Elle éprouve le besoin de se communiquer, et cherche dans l'éloquence une expression de ses pensées.

Voyez-le comme il s'agit tout-à-coup, cet enfant ingénu faible, ignorant, apathique. Sa parole brûlante comme sa pensée, forte comme son âme, s'adresse aux multitudes, soulève, remue les passions, les fait déborder, ou les comprime à son gré. Ce n'est plus un enfant, c'est un jeune homme plein d'énergie, qui dans la fougue impétueuse de son imagination, entraîne les masses délirantes, broie les trônes et remet le pouvoir entre les mains des peuples. Il soutient les droits de l'opprimé, contre l'oppresseur, fait trembler le crime, et flétrit le vice. L'enseignement des peuples, les remplit de courage, ou change leurs plus fortes déterminations; il souffre la joie, ou la tristesse. L'influence de la parole est magique! Le cœur, c'est le domaine de l'orateur.

Une joie secrète l'enivre à la vue de ses succès. Moment unique dans la vie, où l'homme peut savourer sans remords le charme de l'orgueil! Oh! n'allez pas troubler cette minute de bonheur qui s'écoulera si vite. Bientôt il sentira de lui-même la réalité; et toute pensée d'orgueil lui deviendra un souvenir poignant lui présentant l'image même de sa bassesse; il ne sait pas encore que tout sort du néant, hors un seul être!...

Cependant un tableau magnifique dans son majestueux ensemble et admirable dans la précision et la concordance de ses détails, se déroule lentement sous les yeux de ce jeune homme, parvenu aux études élevées de la philosophie. C'est la nature qui lui apparaît resplendissante de la majesté de son auteur.

Voici pour lui une époque toute nouvelle, un objet tout différent de celui qui jusque là n'occupait ses facultés. Quelle cause nouvelle va agir sur son intelligence pour la mettre en état de saisir les œuvres et les rapports de celui dont la limite est l'immensité! Qu'on ne s'inquiète pas; il ne lui faut qu'un esprit attentif, et nous l'avons vu, l'étude des langues mortes le lui a acquis.

Son style incohérent, emphatique peint admirablement son trouble et ses émotions en présence des merveilles étranges, grandioses, nouvelles qui surgissent à chaque instant pour l'étonner. Les lois de la nature ne sont plus un mystère pour sa faible perception. L'âme s'agrandit pour que son oeil se saisisse et les astres, suivant la magnifique expression de Chateaubriand, descendent pour se faire mesurer. Du lieu retiré où il est, il assigne des bornes à leur course vagabonde et préside à leurs destinées; leur distance ne lui est point connue. Avec cette vapeur légère qu'un souffle dissipe, il brave la furie des flots, il joue sur les abîmes de l'océan. Puis, plus puissant que l'aigle, perceant la nue de son vol audacieux, il franchit les espaces aériens et se balance nonchalamment au-dessus de la région des nuages et des tempêtes. Il saisit la foudre dans les cieux, et la fait servir à ses desseins. La terre lui découvre ses entrailles tourmentées et arides, il puise comme à une source abondante de richesses. C'est alors qu'il comprend ce titre de souverain qu'on lui avait déjà donné; et qu'il exerce sa royauté sur cet univers dont il fait partie.

Le tonnerre, cette voix de la tempête qui domine toute la nature, réveille chez lui un autre sentiment que celui de la simple frayeur; au bruit de ses roulements, il se découvre; et s'inclinant avec respect, il adore. " Adore ce Dieu qu'enfant, il voulait aimer sans savoir pourquoi. " Et il demande à le connaître. Demande hardie, téméraire, mais qui témoigne d'un sentiment profond de la dignité de son être. Fier, il repousse comme fin de son être, cette nature qu'il ne peut qu'honorer du titre de belle esclave.

Monarque superbe, on lui enseigne celui devant qui il doit abdiquer sa puissance; on ne le comprend pas encore, il est vain; mais il sait pourquoi maintenant. Il puise à la source de toute vérité; on l'éclaircit de l'intelligence même de ce Dieu qu'il recherche, et la lumière jaillit sur l'univers mortel, comme sur l'univers physique; tout est expliqué.

Il s'imaginait savoir beaucoup, et orgueilleux il se complaisait dans sa supériorité et ses connaissances. Mais, à prétention de l'esprit humain; il le regarde maintenant avec un oeil de pitié. Il a compris que l'homme ne pouvait rien; que la portion des vérités qu'il lui était donné de connaître était infinie par sa petitesse; que ses erreurs étaient grandes. Il a compris ce jeune philosophe, que tout homme n'est pas plus que lui, qui lui-même n'est rien. Depuis, le génie d'un mortel, quelque grand qu'il puisse paraître, ne s'éloigne plus. L'admirer quand il proclame une vérité; car il a fait connaître la

don que Dieu lui avait donné, il a accompli sa mission. Mais faut-il pour cela qu'il abjure sa raison, pour se courber honteusement devant ce génie et recevoir ses absurdités. Non ! non ! Il prêle avec plaisir l'oreille aux Bossuet, aux Lamennais, quand ils sont vrais, il les juge quand ils sont faux : ils sont sujets à l'erreur.

Ainsi, son esprit est travaillé, sa raison développée et en action, son jugement formé ; le dernier coup est porté et le préjugé est foulé ; son éducation est parfaite : il dit adieu au toit sous lequel il a passé sa première jeunesse dans des jouissances si constantes et si variées, et il se lance dans le monde plein d'espérances.

Pourtant je me trompe ; non, son éducation n'est pas encore mûre pour la société. Devant être un des membres de cette société, il est indispensable qu'il en connaisse les conditions de permanence et de bonheur, qu'il y sache ses devoirs. Ces conditions, comme on l'a si bien dit dernièrement dans une lecture publique, sont actuellement pour nous canadiens, la force des idées religieuses, une politique sage, et une industrie éclairée, économique et persévérante, jointes à une instruction générale et solide. Et c'est au milieu de nous que cette partie de l'éducation sociale reçoit son complément ; car tel est notre but, le but de cette société, celui de faire des citoyens qui connaîtront toujours de plus en plus les véritables intérêts de leurs pays, et de les rendre forts pour soutenir ces intérêts. Un œil quelque peu exercé ne peut s'empêcher d'apprécier l'influence heureuse que notre société est destinée à exercer bientôt sur notre avenir canadien. Car bientôt parmi ces mêmes hommes qui remplissent aujourd'hui ces salles, un certain nombre seront appelés à législater sur les grands intérêts de la nation comme sur leur intérêts privés et locaux. Et alors que ne peut-on attendre de ces hommes qui auront épuré leurs idées en commun, et consacré tant de loisirs à des travaux instructifs, à raisonner l'expérience du passé. C'est alors que nous verrons les véritables résultats de cette association, dans laquelle, quelques personnes, indifférentes et superficielles ne veulent apercevoir qu'un simple amusement, un passe-temps agréable, pour lui refuser la moindre importance dans la société.

Je ne puis mieux terminer, mes amis, ces quelques considérations sur les effets de l'instruction, qu'en signalant un progrès qu'elle vient encore de faire dans notre pays, progrès important surtout dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons.

Le même établissement qui vient d'introduire l'étude de l'Economie Politique, donne aussi aux élèves un cours raisonné, exposant d'une manière succincte et précise la vérité de la religion, sa nature bienfaisante, son développement, ses preuves historiques, ses combats, ses gloires, ses grandes institutions. Réjouissons nous, mes amis, de cette nouvelle amélioration ; car cet enseignement est destiné à conserver le noble et précieux héritage moral que nos pères, nous ont religieusement transmis intact et que des nations étrangères semblent regarder avec l'œil d'un dépit jaloux, mal déguisé par les détours qu'elles ne cessent de prendre pour nous le ravir. Cette œuvre est donc toute nationale. Ce titre lui suffit pour assurer notre reconnaissance à ses auteurs.

F.

Montréal, Janvier, 1846.

PARTIE RELIGIEUSE.

—Nous nous faisons un plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs, la plus grande partie d'une lettre que le R. P. Alexandre Taché, missionnaire, oblat, écrit à sa mère du mois de Septembre dernier. Après lui avoir exposé l'état d'aisance où il se trouve chez Mgr. Provencher, il continue ainsi sa narration :

"Le dimanche après notre arrivée fut caractérisé par deux faits qui ne s'effaceront de sitôt de ma mémoire. Le matin j'eus le bonheur de faire un nouveau pas vers le sacerdoce, et d'être promu à l'ordre sacré du diaconat. J'étais dans la joie ; mais le soir, une bien sanglante tragédie vint plonger tout le monde dans la tristesse. Permettez-moi avant de vous raconter le fait, de vous donner quelques détails nécessaires à son intelligence. Il y a dans le territoire de la Rivière-Rouge, outre nos Métis, ou Bois-Brûlés, de nombreuses tribus de Sauvages connus sous le nom de Sautaux, puis plus loin, dans les Etats-Unis, sont les Sioux. Ces Sautaux et ces Sioux sont constamment en guerre. L'automne dernier, nos Bois-Brûlés étant allés à la chasse de la vache, les Sioux leur déclarèrent la guerre, et tuèrent un de leurs. Alors les Bois-Brûlés, au lieu de faire la chasse aux vaches, la firent aux hommes, et immolèrent huit Sioux. Cet acte de vengeance pouvait attirer d'épouvantables représailles ; mais comme tous les Sauvages redoutent beaucoup les Métis, les Sioux eurent plus avantage de chercher la paix, et dix des chefs de leur nation arrivèrent ici le 31 août, pour conclure le traité. Comme ils étaient des personnages distingués, ils voulurent aussi visiter les éminences du pays ; en sorte que nous fûmes honorés de la visite de ces dix ambassadeurs. Leur figure est empreinte d'un caractère de grandeur et de noblesse bien marqué. Une digne et majestueuse gravité contrastait d'une manière frappante avec la jeunesse de plusieurs d'entr'eux. Ils avaient l'air convaincus de l'importance de leur mission ; puis des carquois bien fournis de longs arcs et quelques fusils se trouvaient en leurs mains, pour montrer que s'ils venaient demander la paix, ils ne prétendaient point être traités comme des lâches, mais bien comme de vaillants et courageux guerriers. Ce qu'il avait de singulier, et le costume. L'un d'eux avait assez de

plumes sur la tête pour faire un bel oreiller ; leurs longs cheveux, leurs figures teintes de différentes couleurs, leurs habits aussi variés par la forme, que par le fond, formaient un ensemble indéfinissable. Monseigneur leur fit servir à manger, et c'était un spectacle assez singulier de voir des ambassadeurs mangeant à terre sans autres ustensiles que leurs mains.

"Après nous avoir laissé jouir assez longtemps du spectacle de leurs personnes ils se retirèrent ; cinq minutes étaient à peine écoulées que nous entendîmes un coup de fusil. C'était un Sautaux qui héritier de la haine de ses ancêtres et désirant venger la mort de son père venait d'immoler un Sioux. La balle meurtrière perça le corps du Sioux, atteignant un jeune Sautaux qu'elle perça aussi et alla tomber dans les habits d'une femme. La chose se passa en plein jour à deux pas d'ici, au milieu d'une nombreuse assemblée. Le meurtrier sentant son crime et craignant d'être appréhendé, rechargé son fusil pour augmenter le nombre des victimes de sa fureur ; mais un intrépide métis ne lui laissa pas le temps et le lui enleva. Alors le Sautaux crut devoir recourir à la fuite mais quelques Bois-Brûlés se mirent à sa poursuite et l'atteignirent ; on le mit en prison.

"Pendant ce temps quelques Sautaux trempèrent leurs mains dans le sang du Sioux mort et s'en frottèrent la poitrine, l'un d'eux porta le raffinement de la cruauté jusqu'à lécher les traces du sang de cet infortuné. On enferma les neuf autres Sioux dans le fort, car ils pouvaient tous devenir les victimes de l'irritation que causa ce double meurtre. Les Bois-Brûlés se comportèrent si bien dans cette malheureuse rencontre qu'ils gagnèrent l'amitié des Sioux, et ceux-ci s'en retournèrent comblés de présents, satisfaits de la réception qu'il reçurent (le meurtrier excepté) ayant conclu un traité avantageux de paix avec les Bois-Brûlés et même quelques tribus de Sautaux. Vingt Métis leur servirent d'escorte se faisant fort de les conduire en sûreté dans leur pays. Puis comme nous sommes en pays barbare la justice poursuivait l'effaire de meurtre, il fut jugé et condamné à la corde, la sentence de mort fut exécutée samedi dernier. C'est la première fois que la peine capitale est infligée dans ce pays. Le plus heureux dans cette circonstance est sans contredit le meurtrier. C'était un jeune homme de 25 ans. Enfant, il avait aimé les instructions de M. Belcourt, mais vint l'âge des passions et ce malheureux qui n'était pas encore baptisé se plongea sans réserve dans toutes sortes d'excès. Bien des fois le missionnaire tenta de le ramener, mais en vain. Après son incarcération il devint un tout autre homme. La pensée de la mort qu'il allait subir jointe au souvenir de ses crimes le changèrent complètement. Il demanda M. Belcourt. Il fut baptisé quelques instants avant de monter sur l'échafaud et ses sentiments furent tels à ce moment suprême qu'il y a tout lieu d'espérer que cette peine temporelle lui a procuré à l'instant même un bonheur qui ne finira point. Le jour du meurtre, un autre accident vint encore ajouter au deuil de cette journée néfaste. Un Bois-Brûlé croyant tirer sur un ours tua un Sautaux. Le premier de ces malheurs va peut-être vous faire croire que notre vie est exposée ici, mais de grâce, bonne mère, rassurez-vous. Les Sioux ni les Sautaux n'attaquent jamais les Métis quand ces derniers sont chez eux ; ils les redoutent excessivement. Il n'y a pas de danger pour les prêtres. Les chrétiens nous aiment et nous respectent beaucoup, puis les infidèles nous prennent pour des magiciens et comme ils sont extrêmement superstitieux, ils se garderaient bien de nous faire la moindre des choses dans la crainte que nous leur jetions des sorts. En sorte que nous sommes plus en sûreté que dans quelque pays que ce soit. Ce qui rend les Métis si redoutables, c'est d'abord leur nombre mais surtout leur habileté. Habités à la chasse du bœuf sauvage, ils forment la cavalerie la plus redoutable qu'il y ait au monde. Les chevaux dressés à cette chasse sont d'une vigueur et d'une ardeur étonnante, mais l'habileté des hommes surpasse presque tout ce que l'on peut s'imaginer. Les rênes d'une main et le fouet de l'autre, ils tirent sept coups de fusil par minute, le cheval étant à la vive course. Il en est même un, qui dans un pari, a chargé et tiré cinq coups à balle pendant que son cheval faisait un arpent chiné, bride abattue, et plusieurs qui ont tiré le cinquième coup quelques pas après être dépassé la borne. Puis ils ne tirent point au hasard, car chaque coup abat une vache et souvent pour s'amuser en galopant ainsi, ils logent une balle dans les flancs d'un pauvre oiseau qui passe au-dessus de leur tête. Ce qu'il y a de plus étonnant encore c'est qu'il reconnaissent toujours ou presque toujours les animaux qu'ils ont tués et pourtant il y a jusqu'à trois cents chasseurs qui chassent en même temps la même bande de vaches. De temps en temps ils mettent un, deux ou trois grains de plomb avec leurs balles pour reconnaître plus facilement leurs vaches. Un bon chasseur lorsqu'il y a assez de vaches, en tue jusqu'à cent, pendant la chasse. Ces vaches sont grosses et grasses, se vendent avec la peau (nos robes de carioles) cinq chelins. Les Sauvages sont pourtant de bons chasseurs et n'aiment guère les actes d'humilité, cependant ils ne peuvent se dispenser de reconnaître la supériorité des Bois-Brûlés et n'osent les attaquer dans la crainte d'en être traités comme des vaches, ce qui leur arriverait indubitablement. C'en est assez pour cette fois sur le compte de ces Sauvages et Bois-Brûlés.

"Je serais prêt en même temps que je ferai mes vœux, c'est-à-dire, au commencement du mois prochain. En sorte, bonne mère, lorsque vos mains touchent cette lettre les miennes auront reçu l'unction sainte ; lorsque vos yeux tomberont sur ces lignes, les miens se seront élevés vers le ciel pour en faire descendre la victime sainte ; lorsque vos lèvres articuleront ces mots, les miennes seront teintes du sang de cette auguste victime. Oui, maman, votre fils en sera prêt ; votre Alexandre, quelque indigne qu'il en soit, sera monté à l'autel pour rendre hommage à son Dieu et le prier de bénir sa mère. Votre piété mieux que mes paroles peut vous dicter ce que vous avez à faire pour moi, c'est de prier et de prier beaucoup. De mon côté, bonne maman, lorsque je tiendrai en mes mains le corps du Sauveur, je le prierais de répandre ses plus abondantes bénédictions sur une mère chérie, sur un oncle auquel je dois tout, sur une tante dont les prières ferventes me procurent peut-être ce bonheur, sur des frères qui me sont si chers, sur mes parents et mon pays que je n'ai laissés que pour l'amour de mon Dieu que j'aime toujours bien tendrement."

Mélanges Religieux.

AGRICULTURE.

Bien des personnes pensent qu'un journal d'agriculture et les articles sur ce premier des arts, qui paraissent de temps à autre dans nos feuilles périodiques, sont choses qui n'ont pas le sens commun, et qui, pour le moins, sont inutiles, puisque, dit-on, les personnes auxquelles on les destine ne les lisent pas. Je soutiens que c'est là une bien grave erreur ; il y a plus de cultivateurs qui lisent les journaux qu'on ne le pense communément. D'ailleurs, dans un pays exclusivement agricole comme le nôtre, chaque membre de la société ne devrait-il pas être cultivateur au moins en théorie, ne serait-ce que pour ne pas paraître tout dernièrement tombé de la lune, aux neuf dixièmes de ceux avec lesquels on a des rapports journaliers. Ces connaissances acquises sans peine dans un journal de quelques feuillets, qui paraît une fois le mois, mettent ceux qui les acquèrent à même de les communiquer à ceux qui ne lisent pas, il est vrai, mais qui peuvent les mettre en pratique. Si, au reste, les journaux et les articles d'agriculture trouvent aujourd'hui peu de lecteurs, tout le monde avouera qu'il devrait en être autrement, et pour qu'il en soit autrement il faut publier d'abord des journaux et des articles d'agriculture.

Je sais bien que sur la plupart des hommes et surtout de ceux qui ne sont pas instruits l'exemple opère plus efficacement que le précepte ; mais encore faut-il que le précepte existe quelque part comme guide de la pratique. Si chaque cultivateur pouvait connaître tout à la fois la théorie et la pratique de l'art si difficile et si compliqué de la culture de la terre, les campagnes quelquefois si désolées seraient de vastes et délicieux jardins, et un pays comme la France, où pourtant l'agriculture fleurit, nourrirait soixante millions d'habitants au lieu des trente-quatre millions qui nous nourrit à peine aujourd'hui. Ce résultat sera probablement longtemps, sinon toujours impossible, parce qu'on ne peut guère attendre que la classe, généralement la plus pauvre de la société, possède jamais le degré d'éducation voulu pour l'atteindre. Mais on peut comparer les cultivateurs aux défenseurs de la patrie sur le champ de bataille, qui n'ont pas besoin d'être tous des hommes consommés dans l'art de la guerre ; les chefs donnent l'ordre et surtout l'exemple et la masse court à la victoire. C'est de l'exemple, à défaut d'éducation, qu'à besoin la foule des cultivateurs pour vaincre la nature et tirer de son sein avari, d'inépuisables richesses.

Heureusement, malgré l'état arriéré de notre agriculture, nos cultivateurs possèdent au milieu d'eux plus d'un modèle qu'ils peuvent suivre, et on doit dire à leur louange qu'ils adoptent volontiers toute innovation dont ils reconnaissent l'avantage ; bien différents en ceci de leurs frères d'Europe, qui regardaient comme sorciers, et se gardaient bien de les imiter, leurs voisins qui au moyen d'une culture plus intelligente savaient doubler les produits de leurs champs. Le temps n'est pas encore éloigné où on ne connaissait en Canada ni le trèfle, ni la féclée (en anglais timothy, improprement appelé ici mil), ni la pomme de terre (patate), ni la betterave champêtre, ni la fève de marais (horse bean), où l'on attelait les bœufs par les cornes, où l'on faisait péniblement trainer par deux chevaux et quatre bœufs une lourde et méchante charrue, où l'on ignorait l'usage du piâtre comme engrais et où l'on fauchait avec une faux de deux pieds de long. L'exemple a donc déjà opéré de grands changements dans notre agriculture, et je me flatte qu'on peut en attendre de plus grands encore de l'exemple guidé par la science.

Des amis de l'agriculture en ce pays ont souvent écrit sur la culture de la betterave champêtre, et jusqu'ici j'avais cru qu'ils avaient prêché dans le désert ; cependant je viens d'apprendre qu'un cultivateur canadien voulant enfin essayer ce qu'il voyait recommander depuis si longtemps, en a enfin semé l'an dernier un acre, et cet acre lui a produit, dit-il, un volume de racines égal à celui qui lui auraient donné deux acres plantés en pommes de terre, dans les bonnes années. Il prétend que ce champ n'a pas exigé plus de main d'œuvre que n'en aurait exigé un d'égale étendue planté en pomme de terre. Il ne faut pas conclure que la valeur de la récolte est doublée comme l'est le volume, car les qualités nutritives de la pomme de terre sont à celles de la betterave champêtre comme 50 à 83 à peu près. Il est d'autant plus à désirer que l'exemple de ce cultivateur entreprenant soit suivi qu'il est plus à craindre que la funeste maladie qui ravage la pomme de terre, ne continue et ne se propage dans les parties mêmes du pays où elle ne s'est pas encore fait sentir. M. Trudeau, apothicaire de cette ville, a constamment en vente de la graine de betterave champêtre d'une excellente qualité.

Malgré tout ce qu'on peut dire en faveur de la betterave champêtre, je ne dois pas oublier de dire un mot, en passant, de la carotte pour le moins aussi productive et plus nutritive quelle, étant l'une à l'autre, sous le rapport alimentaire, comme 138 à 169. La carotte est ma racine favorite, et je n'en parle ici qu'avec connaissance de cause, l'ayant cultivée avec succès. Cependant elle exige plus de main d'œuvre que sa rivale, mais aussi est-elle bien supérieure, pour les vaches à lait surtout.

Le même cultivateur planta, il y a quelques années, un verger dans un terrain inculte, sur un rocher où il croissait à peine une herbe rare et fétide. Il mina le roc à la place qu'il destinait à chaque pommier, y transporta de la terre, etc., bref, à force d'intelligence et d'industriels efforts il réussit tellement qu'il a cueilli cette année 200 minot de pommes. Il perdit d'abord plusieurs de ses arbres parce que, pense-t-il, il

les taillait en mai. S'étant mis depuis à les tailler en avril, il n'en a plus perdu. Il confit des pommes pour l'usage de sa maison, avec du miel qu'il recueille également sur sa terre.

Les cultivateurs d'origine française dans le Bas-Canada sont généralement dans l'habitude de laisser leur blé sur le champ en javelles jusqu'à ce qu'il soit suffisamment sec et que le temps leur permette de l'engranger. Cette méthode est vicieuse pour deux raisons ; si la saison est pluvieuse, la paille perd la plus grande partie de son prix comme fourrage et le grain est sujet à germer. Dans le Haut-Canada et dans les township du Bas-Canada on le met en shocks, opération qu'on connaît assez généralement, je crois, dans le Canada français sous le nom de quintaux, quoiqu'on ne la pratique guère. Dans cet état le grain n'a rien à redouter de la pluie, quelque continue et forte qu'elle soit, et il n'y a qu'une très petite partie de la paille qui en soit affectée. D'un autre côté, le grain complète sa maturité et la paille sèche presque aussi vite qu'en javelles. Le cultivateur que j'ai cité, a adopté la pratique de mettre son grain en quintaux, et cette année pendant que ses voisins ont perdu beaucoup de grain et surtout de temps à retourner leurs javelles, il a conservé le sien dans le meilleur état possible. Il a même laissé ainsi de l'avoine sur le champ jusqu'après les premières neiges, et elle n'a pas plus souffert que si elle eût été dans la grange. Plût à Dieu qu'on suivit généralement cet exemple, surtout dans le district de Québec, où la perte est si grande chaque année par la pernicieuse pratique de laisser le grain en javelle. Je dois dire pourtant ici que la mise en quintaux n'est pas d'une aussi grande utilité pour l'avoine que pour les autres grains, parce que l'avoine en javelles, quand le temps est chaud et sec complète sa maturité en deux ou trois jours. C'est pour le blé que cette opération est la plus utile.

Comme vous le voyez, M. l'éditeur, je n'ai rien dit ici qu'on n'ait déjà publié cent fois ; ce que j'ai trouvé important c'est de pouvoir citer à ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'agriculture, l'exemple d'un cultivateur qui sort de la route battue, essaie ce qu'il regardait peut-être jusqu'alors comme des innovations et réussit complètement dans ses essais. Il ne me reste plus qu'à leur dire ! "Allez et faites de même."

—Minerve.

[De la Minerve.]

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DES NOUVEAUX PAYS-BAS OU DE LA NOUVELLE-YORK SOUS LES HOLLANDAIS.—Par E. B. O'Callaghan, chez Appleton, & Co. New-York.

Les principaux faits et même beaucoup de détails relatifs à l'histoire des deux colonies-mères de Massachusetts et de Virginie sont connus de nos concitoyens presque aussi familièrement que les petits événements journaliers qui se passent au sein de leurs familles. Mais pour ce qui est de l'histoire de notre grande République durant le demi-siècle qu'elle demeura sous la domination hollandaise et pendant lequel furent jetés les fondements solides de ce vaste et prospère Etat, la plupart de ses habitants la connaissent moins qu'ils ne savent l'origine et les progrès de la domination anglaise dans les Indes.—L'on sait assez généralement que Henri Hudson, engagé au service de la compagnie Hollandaise des Indes Orientales, fit voile d'Amsterdam dans un petit bâtiment nommé la Demie-Lune, à la recherche d'un passage pour pénétrer à la Chine et aux Indes par le nord-ouest ; qu'à la vérité il ne découvrit pas ce passage ; mais ce qui valait mieux, qu'il arriva dans une des plus belles baies, l'un des meilleurs ports qui soient au monde, à l'embouchure de la noble rivière qui porte son nom.

Que pour mettre à profit cette heureuse découverte, les Hollandais s'établirent d'abord sur l'île de Manhattan, (maintenant New-York) poussèrent bientôt leurs établissements jusqu'au lieu où est aujourd'hui situé Albany ; que leur principale occupation fut le trafic des fourrures avec les sauvages, à quoi ils réalisèrent de grands profits.

Ils étaient d'intrépides fumeurs ; les hommes portaient de très larges pantalons ; les femmes se couvraient des jupes les plus amples qui aient été jamais portées ; elles élevaient de très-nombreuses familles de robustes enfans. Avec tous ces éléments de bonheur, ils eussent coulé des jours paisibles, sans les tracasseries continuelles et fort scandaleuses de leurs voisins ; ces voisins étaient d'un côté les Yankees du Connecticut, odieux parieurs, questionneurs infatigables, contredaigners ; de l'autre les Suédois de la Delaware, hardis buveurs, impies blasphemateurs, joueurs aux combats de coqs.

En un mot, ce que nous savons de l'histoire primitive de l'Etat de New-York, nous l'avons appris dans les pages amusantes du très-véridique Dietrich Knickerbocker.

Peut-être beaucoup de personnes sont portées à croire que les annales d'un peuple aussi phlegmatique que les Hollandais ne méritent guère d'être conservées, et qu'elles ne doivent contenir rien qui prête à un puissant intérêt ou qui soit propre à faire naître de vives émotions.

Pour s'éclairer sur ce point, qu'on se rappelle l'histoire générale de ce peuple depuis l'époque où il commença l'œuvre herculéenne de ravir à la mer un sol qu'elle couvrait tout entier de ses ondes, puis de repousser de cette terre la tyrannie du plus puissant des monarques qu'ait eus l'Espagne, jusqu'aux temps plus récents, ou disputant l'empire des mers à l'Angleterre ; les

flottes victorieuses de Ruyter et de Van-Tromp balayèrent la Manche ; des conquêtes héroïques furent exécutées dans les Indes Orientales, des établissements multipliés formés dans l'Océan pacifique et dans la mer des Indes, ceux du Cap de Bonne-Espérance et celui de cet Etat solidement fondés.

On comprendra que c'est là une source abondante où l'on peut puiser des incidents très-propres à émouvoir le lecteur et à embellir les pages de l'histoire. La fondation d'une colonie aussi importante que celle des Nouveaux Pays Bas, par une nation aussi judicieuse et persévérante que les Hollandais, la formation des institutions les plus convenables pour assurer sa prospérité, offrent à l'historien laborieux un trésor de recherches curieuses et de découvertes assurées.—Nous sommes forcés de dire qu'il ne tourne pas à l'honneur des hommes éclairés de cet Etat et spécialement de ceux qui sont d'origine Hollandaise que l'histoire de ces temps anciens si intéressants n'ait pas été faite plus tôt, et que cette tâche honorable soit échu tardivement à un homme qui, à cause de son origine étrangère, n'avait pas en s'en chargeant, des motifs aussi pressants de le faire que nos propres concitoyens.

Nous nous plaignons cependant à reconnaître le talent de l'auteur à entreprendre un travail qu'on devait beaucoup désirer, et son habileté à le bien exécuter. Sa patience a dû être extrême pour déchiffrer les liasses très-nombreuses de manuscrits presque illisibles, écrits dans l'ancien idiôme Hollandais ; il a eu recours en même temps à tous les moyens qu'il a pu mettre en usage pour acquérir des renseignements étendus et exacts sur cet âge historique, obscur, ignoré jusqu'à ce jour.—Il a tout co-ordonné dans un récit attrayant, simple et méthodique, plein d'intérêt et d'instruction. Le volume grand octavo, d'une excellente exécution typographique, qui nous a été donné par l'auteur, contient le récit des temps qui se sont écoulés depuis l'époque de l'organisation des compagnies Hollandaise des Indes, de la découverte du pays par Hudson et de son gouvernement jusqu'à la fin de celui de Guillaume Kieft et aux commencements de Pierre Stuyvesant. Dans tout le cours de cet ouvrage, M. O'Callaghan fait preuve d'une inaltérable constance unie au plus sincère et honorable respect pour la vérité.

La quantité de renseignements rares et importants qu'il a recueillis et dont il étale la richesse dans un ordre clair et précis est immense, et il semble vraiment ne rien laisser à désirer pour que nous ayons l'entière connaissance de l'histoire primitive de notre colonie. Ce livre est par conséquent indispensable à toutes nos bibliothèques.—Les éditeurs ont apporté le plus grand soin pour en faire un volume élégant et correct. Les avantages de cette bonne exécution matérielle jointe aux nombreux témoignages d'approbation qu'il a reçus pour M. O'Callaghan une première récompense bien méritée, de ses profondes recherches du labeur pénible qu'il s'est imposé pour écrire "l'Histoire des Nouveaux Pays-Bas."—Nous avons la permission de la part de deux citoyens des plus distingués d'Albany, descendants des premiers pèlerins émigrés de Hollande en ce pays, très-capables par leurs lumières de se former une juste appréciation des mérites de ce livre, de publier les lettres suivantes qu'ils ont adressées à l'auteur.

Chapel street, 23 décembre, 1845.
Cher monsieur,—Je vous remercie cordialement de l'exemplaire que vous m'avez envoyé de votre "Histoire des Nouveaux Pays-Bas." Je me réjouis de la brillante façon avec laquelle elle se présente au public et de l'accueil honorable qui lui a été fait, à en juger par les annonces et les comptes-rendus publiés dans les journaux. Si vous n'aviez pas entrepris cet ouvrage, il n'est que trop probable que les mémoires des premiers colons venus en cette partie du Nouveau Monde que vous avez recueillis et dont vous avez assuré la perpétuité, auraient été ensevelis dans l'oubli, ou au moins n'auraient été que très peu connus. Tous les américains qui s'intéressent à l'histoire de leur pays, et ceux surtout qui sont d'origine hollandaise ont contracté envers vous une véritable dette de reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc,
votre ami,
H. BLEKER.

Dr. E. B. O'Callaghan.

Allany, 29 décembre, 1845.

Cher monsieur,—Je suis chargé de la part du comité pour l'achat des livres de la bibliothèque de l'Etat de New York (MM. Dr. Wendel et Prun), de vous prévenir que si vous voulez leur envoyer une liste des ouvrages qui peuvent vous être les plus utiles pour continuer vos travaux historiques, ils les feront demander par le bateau-à-vapeur qui partira le premier février, jusqu'au montant d'une dépense de cent piastres. Le comité croit que ce témoignage d'approbation et d'encouragement vous est dû pour vos grands travaux et vos heureux succès dans la collection et la publication des annales des premiers temps de la fondation de cet état puisqu'ils savent que sur vos conseils ils ajouteront des livres importants à la collection de la bibliothèque de l'Etat ; ils feront en même temps des arrangements qui vous en permettront le libre usage.

Sincèrement votre, etc.,
F. ROMÉYX BRCK.
[Traduction du Commercial Advertiser de Buffalo.]
H. Z.

N.B.—Le livre du Dr. O'Callaghan n'ayant pas encore pénétré en nombre dans le Canada nous ne pouvons le recommander que sur les témoignages de ses premiers lecteurs chez nos bons voisins. Ces témoignages sont trop nombreux et trop respectables pour laisser au doute dans notre esprit sur la valeur de cet ouvrage. La personne du Dr. O'Callaghan est si connue parmi nous, ses services publics comme ancien membre de notre parlement provincial et comme éditeur du journal le *Vindicator*, la beauté de son style et la puissance de sa logique lorsqu'il défendait les droits de notre pays avec tout le dévouement qu'il eût pu avoir pour le sien propre, sa vie canadienne, si je puis ainsi dire, a été si bien appréciée, qu'elle doit lui assurer nos sympathies dans ses nouvelles et honorables occupations qui lui gagnent une belle réputation aux Etats-Unis. Après l'histoire de notre pays, il n'en est pas de plus intéressante pour

nous que celles des Etats-Unis, et particulièrement de l'état de New-York avec lequel nos rapports deviennent de jour en jour plus fréquents et plus intimes. Bientôt donc, on doit le supposer, tous ceux qui savent lire l'anglais et le français vont déposer dans leur bibliothèque, à côté du beau volume de l'histoire du Canada par Garneau, le volume, peut-être aussi bien fait, de l'histoire des Nouveaux Pays-Bas, par le Dr. O'Callaghan.

H. Z.

Nouvelles Etrangères.

—On écrit de Trente (Tyrol), le 20 Novembre.—

On travaille nuit et jour aux préparatifs pour les solennités qui doivent avoir lieu dans notre ville à l'occasion du trois-centième anniversaire de l'ouverture du célèbre concile qui y a été tenu, anniversaire qui tombera le 15 du mois prochain.

A cette fête, la Société des Amis de la musique des Etats autrichiens, dont le siège est à Vienne, fera exécuter par mille artistes et dilettanti la messe impériale de Joseph Haydn, et deux oratorios qui seront chantés par les voix de plus célèbres compositeurs anciens de l'Italie.

Le prince-archevêque de Trente a fait restaurer à ses frais la magnifique chapelle latérale de notre cathédrale, où est déposé le cercueil en or massif devant lequel les membres du concile ont signé solennellement les actes de cette assemblée, et la bourgeoisie a fait ériger, du côté oriental de l'église Sainte-Marie-Majeure, dans laquelle le concile a été célébré, une haute colonne en granit rouge, surmontée de la statue en marbre blanc de la vierge, et d'un tel fait sera garni d'inscriptions en langue latine, ayant pour objet de rappeler les principaux actes du concile, et de recommander notre ville à la protection de la reine des cieux.

REVENUS-AYRES.

Le brick danois Mellita, se rendant à Anvers, est arrivé à Palmouth le 17 de ce mois. Ce navire nous apporte des nouvelles de Buenos-Ayres du 12 octobre, qui contredisent celles d'ordinaire publiées dans les journaux européens. Au départ de Mellita, le chargé d'affaires de France, M. le baron de Marcilly, et MM. Gilroy et Zepher, venaient de s'embarquer et le chargé d'affaires d'Angleterre, M. Bull, et le capitaine M. Grille, devant s'embarquer quelques jours plus tard. Les intérêts des deux pays auraient été confiés au baron Picoté d'Hermilly, consul général de Suédec.

On dit que le gouvernement brésilien ne paierait pas les dividendes de l'Empire. Plusieurs navires n'ayant pu, à cause du blocus, entrer dans le port, avaient pris la direction de Montevideo. Le journal de Rosas, le British Packet, du 11 octobre, annonçait que l'expédition chargée de remettre l'Uruguay s'était enjournée de Quilguay, mais avait échoué devant Soriano.

Rosas continuait à faire ses préparatifs de défense. Quatre batteries et un pont de bateaux, hérissé dans toute sa longueur de nombreuses bombes à feu, sont terminés. Les provinces de Santa-Fé et d'Entre-Ríos ont publié des décrets qui interdisent l'entrée de leurs ports aux navires sous la protection des escadres, le blocus ne s'étendant qu'au littoral de la province de Buenos-Ayres.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 13 FEVRIER, 1846.

Histoire de la Semaine.

Il y a quelques jours, on annonçait le départ de New-York d'un navire de cent tonneaux, expédié par M. Paekoulam l'ambassadeur anglais à Washington, pour porter à Liverpool des dépêches importantes relatives à la question de l'Oregon; hier on parlait du départ d'un de ces navires, du receveur-général et de M. Higginson le secrétaire-civil, pour la capitale des Etats-Unis; déjà on bûit-sait maintes conjectures sur le voyage de ces hauts fonctionnaires de l'Administration, à cette saison de l'année, comme aussi sur la nature des dépêches envoyées par extraordinaire, au gouvernement anglais, lorsque la vérité est venue battre en brèche et détruire tout l'échafaudage de suppositions, de conjectures et d'hypothèses élevées par les foyers de nouvelles.

MM. Morris et Higginson voyagent pour leur santé, par prescription du médecin, et le départ du navire engage par l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis est un acte fait à plaisir, pour influencer le marché de New-York.

Le New-York Herald du 7 du courant nous dit qu'un correspondant de Mexico la capitale de Yucatan lui annonce que cette province de Yucatan vient de se déclarer indépendante du Mexique, et qu'elle forme une république séparée, c'est le 31 décembre qu'a eu lieu cet événement; l'indépendance nationale a été proclamée par l'assemblée départementale, et le gouverneur don Filiberto Lopez, représentant du gouvernement de Mexico, a été remplacé par don Miguel Barbachano, qui doit remplir les fonctions de président jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à l'organisation de la jeune république. On ne doit pas s'étonner de ce petit accès de révolte d'une province mexicaine; ce n'est qu'un incident qui se renouvelle tous les quinze jours dans le drame de révolutions et de contre-révolutions qui se joue depuis dix ans autour du golfe du Mexique.

Mais ce qui peut étonner plus c'est qu'au milieu de toutes ces guerres civiles, ses embarras, ses difficultés intérieures, le Mexique ose renvoyer l'ambassadeur américain de son territoire et veuille regagner ses puissants voisins; n pourait on pas apercevoir dans ces premiers procédés d'Herrera et de son cabinet, l'intervention européenne, et quelque chose de la balance des pouvoirs de M. Guizot?

On vient de mettre un terme dans le congrès aux interminables débats sur la question de l'Oregon; sur la motion d'un M. Price à cet effet il y eut une division, 93 pour—56 contre. Une correspondance vient de commencer entre les agents diplomatiques de l'Angleterre et des Etats-Unis. Elle sera bientôt rendue publique. Il y a dans les deux chambres un grand nombre de membres qui veulent donner à l'exécutif tous les détails de cette grande question internationale.

M. Buchanan demeure secrétaire d'état; les partisans paraissent avoir une haute opinion de son ha-

bileté, et désirent le conserver dans des temps aussi critiques que ceux-ci.

Les révélations continuent dans les affaires des maisons de jeu. Les actes d'accusation sont passés devant le grand jury, et sont rapportés à la cour, des true bills; le procès du jeune M. Lamontagne le seul d'entre tout ce monde là, dont on s'occupe, parce qu'il jouit d'un caractère pur et sans tache, et que sa seule faute, c'est d'avoir mis le pied dans une maison comme celle tenue par Filburn et Handfield, doit avoir lieu aujourd'hui; nous ne croyons pas qu'il se fasse; il y a aussi devant la cour une application faite par MM. Chierrier et Cartier pour l'admettre à caution. Cette application est supportée par une vingtaine d'affidavits, qui établissent d'une manière positive, la conduite ouverte et honorable de M. Lamontagne, qui entrant dans une maison de jeu, en compagnie de citoyens occupant une haute position sociale, pouvait ne pas connaître l'étendue et toute l'immensité des dangers auxquels il s'exposait autour du tapis-vert.

Toutes les présomptions sont en faveur de M. Lamontagne, et l'enchaînement qu'on a mis à le poursuivre, sera d'autant plus malencontreux qu'il est la cause que tous les noms inscrits sur la liste de l'Union Club, sont aujourd'hui jetés aux quatre vents de la publicité.

Voici la liste que nous produisons d'un autre journal. Elle fait partie d'une déposition faite devant un magistrat:

Le roi. Blois du 52^e rég. d'infanterie légère; le capit. Brownrigg, A. D. C. de lord Metcalfe; capt. Balfour, A. D. C. de lord Metcalfe; enseigne Wynns, A. D. C. de lord Metcalfe; capt. Alayne du 52^e d'infanterie légère; lieutenant, Stewart, capt. Brownrigg, enseigne Peel, enseigne Curzon, du même régiment d'infanterie légère; George Parish d'Ordnanceburg, E. U.; James Mott, ser. de Québec; M. CAVLEY, d'Inspecteur-général de Toronto; M. Edouard Lamontagne, de Montréal; D. Lorn McDougall, ser. marchand de Montréal; et plusieurs dont les noms peuvent être ajoutés encore à cette liste, si c'est nécessaire.

Nous n'avons aucun doute que M. Lamontagne ne soit admis à caution aujourd'hui, si la couronne ne procède pas au procès.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, M. Lamontagne a été admis à caution, sur un cautionnement de £500!!

Mercure, accusé de l'incendie du Palais de Justice, dont le procès a commencé mardi matin, vient d'être acquitté par le jury, qui était en délibération depuis hier à trois heures, P. M. Il y a contre lui une autre accusation pour larcin. Il demeure détenu.

UN VOLEUR PLOUÉ.

Il y a quelques jours, le fils d'un habitant de St. Augustin, Rivière du Chêne, ayant vendu en cette ville, une paire de bœufs, s'en retournait tranquillement le soir avec son argent, quand à une partie de chemin isolée et sans habitation, il voit venir vers lui un monsieur bien mis, dans un élégant sleigh, qui après l'avoir passé, arrête son cheval et l'invite à embarquer avec lui, afin de causer et d'égarer la route en compagnie.

Le jeune homme accepte la proposition sans se douter de rien, mais il avait à peine fait quelques pas que sa nouvelle connaissance, lui demande s'il n'a pas vendu des bœufs à la ville, le matin même; se doutant un peu à qui il avait affaire il répond que "non," mais le monsieur lui dit qu'il les avait vendus au soleil coulant, qu'il avait reçu l'argent, et que s'il ne le lui donnait pas de suite, il allait lui famber la cervelle; en disant cela il lui présentait la queue d'un pistolet. Le jeune homme effrayé tira sa bourse de sa poche, mais heureusement elle échappa de sa main et tomba hors de la voiture. Le voleur n'eut rien de plus pressé que de sauter dans le chemin pour la ramasser.

Il eut grand tort, car le petit Jean-Baptiste eut la présence d'esprit de prendre les rênes, de lancer le cheval à la course, et de s'enfuir avec les deux voitures et les deux chevaux. Le voleur tira son pistolet, dont la charge alla se loger dans le sleigh, sans blesser le jeune homme.

Rendu sain et sauf à la maison, on examina l'intérieur du siège qui fut fermé à clef, et on trouva £125. Personne, comme vous pouvez croire, n'est venu réclamer le cheval, la voiture, ou l'argent.

TRIBUT AUX VERTUS CIVIQUES DE L'HOISSELE, RENÉ LUDOVIC CARON, EX-MAIRE DE QUEBEC. Nous voyons, avec plaisir, par les journaux de Québec, les témoignages flatteurs, d'estime et de haute considération données par les citoyens et le corps municipal à leur premier magistrat. Une adresse de remerciements a été votée par le conseil de ville pour les éminents services, le zèle, l'habileté et la fidélité de l'ex-maire à remplir les fonctions importantes et onéreuses qu'il remplit depuis un grand nombre d'années, avec tant d'honneur pour lui-même, et d'avantage pour notre ancienne capitale. On organisait en même temps une brillante soirée, en l'honneur de M. de R. et M. CARON. De semblables démonstrations, par les citoyens de tous les partis sont la plus belle récompense des services publics et des vertus civiques, qui ont distingué jusqu'ici la carrière de l'honorable orateur du conseil.

LA LECTURE DE M. DE ROTTERDAM. Samedi dernier, un grand concours de personnes, parmi lesquelles se trouvaient quelques dames, se réunirent dans la salle de la Société d'Histoire Naturelle, pour entendre la lecture de M. de Rotterdam sur le "Pain et l'Eau."

On s'attendait à des détails et des expériences pleins d'intérêt, et on n'a pas été désappointé. Après avoir énuméré les propriétés physiques et chimiques, ainsi que la composition de l'eau et celle du pain, il a donné des explications accompagnées d'expériences sur plusieurs phénomènes très-importants, comme la formation subite de la vapeur d'eau dans les chaudières, qui produit des explosions si terribles et les phénomènes de très-grandes conséquences dans les incendies, quand on se sert de l'eau.

Les différentes espèces de falsifications du pain, cette question si intéressante pour toute la société, et surtout pour le pauvre, a aussi été un des principaux objets des remarques de M. de R. Il nous a dit les différents moyens que mettent en usage les boulangers malhonnêtes, pour augmenter le poids et la quantité du pain, moyens qui sont ou nuisibles à la santé, ou bien qui en augmentant le volume du pain, fait qu'il ne répond pas sous le rapport de la nourriture à ce qu'on s'attend à y trouver.

Le savant lecteur nous dit ensuite la manière d'analyser les farines, et accompagna ses observa-

tions sur tous ces divers sujets, d'explications et d'expériences aussi curieuses que pleines d'intérêt pour tout le monde, mais surtout pour un bon nombre de boulangers qui s'y trouvaient.

Comme M. de R. faisait sa lecture sans avoir fait des notes, nous n'avons pu en obtenir de lui, pour les transmettre au public, avec toute la clarté, que cette partie des sciences physiques. Mais sur votre demande M. de R. a bien voulu nous promettre d'en mettre quelques parties par écrit, que nous publierions dans un prochain numéro.

LOUIS O. LETOURNEUX, Ec. a résigné sa place de Secrétaire de la Commission des Terres, et a été remplacé par George Futvoye, Ec. ci-dessus de Québec.

LE DÉPARTEMENT DE LA POSTE !!!

La malle qui descend de Toronto à Montréal est retournée à Kingston, 17 heures et plus. Elle arrive, disent les journaux de cette ville, à 11 heures, du soir et ne repart que le lendemain à 4 heures, P. M.!!! Est-ce là rencontrer les besoins du commerce et du public, que d'arrêter sur la route si longtemps, sans aucune raison ni avantage à qui que ce soit, une malle qui est le seul moyen de communication des deux sections de la province et qui contient papiers, lettres, billets de change, traités, etc., etc.? Ce n'est là qu'un des mille abus du département des postes en Canada. Mais le remède? Agitez la réforme totale des postes!

SPLENDIDE COLLECTION DE LIVRES, A VENDRE CHEZ M. J. D. BERNARD, ce soir à 6 heures, P. M. Nous ajoutons l'attention du public en général, et des proto-sinas surtout, sur l'annonce de la vente de livres qui doit avoir lieu ce soir, aux salles d'école de M. J. D. BERNARD.

Une belle œuvre en son genre ne se présentera pas de suite. La collection renferme les ouvrages de droit, de médecine les plus précieux. Les amateurs de littérature y trouveront également les livres les plus renommés en philosophie, histoire et toutes les sciences; ainsi que les romans des plus célèbres contemporains.

Le procès de John Brady accusé du meurtre de Samuel O'Rourke, sur l'Ottawa est fixé au troisième jour juridique du terme prochain. La femme de Brady qui était détenue avec son mari, a obtenu sa liberté, vu qu'on ne trouvait rien à prouver contre elle. Il paraît que dernièrement des témoignages importants ont été découverts contre le malheureux Brady, et qu'aujourd'hui ce sont plus que des présomptions qui pèsent sur sa tête. Un voisin il y a quelques temps se croyant près de sa fin a fait une déposition que jusqu'alors il tenait cachée par timidité.

Constructions navales.—Un journal a donné le tableau suivant des vaisseaux actuellement en construction à Québec et dans les environs, de leur tonnage, du nombre d'hommes employés, etc.

Table with columns: Par qui, Vaisseaux, Tonnage, Hommes employés. Rows include M. J. Jeffrey, M. Nesbitt, M. Black, M. Atkinson, Ushorne & Co., M. Lec, M.M. E & J Oliver, M. Thos. Oliver, M. Russell, M.M. Pickersell, Tibbits & Co., M. Richard Jeffrey, M. Munn, M. James Jeffrey, M.M. A. Gilmore & Co.

(*) M. Nesbitt va bientôt poser la quille d'un troisième vaisseau. Les charpentiers de navire gagnent maintenant de 3s à 3d par jour, et les journaliers employés dans les chantiers de 1s 8d à 2s.—Journal de Québec.

M. O'Kill Stuart a été élu, à l'unanimité, maire de Québec, à la séance du conseil d'hier au soir.—Idem.

Une personne qui arrive du Cap-Rouge nous dit que les glaces sont arrêtées à cet endroit du fleuve.—Idem.

Le dernier numéro de la Gazette du Canada, contient une nouvelle liste des militaires qui ont servi pendant la dernière guerre, et dont les réclamations ont été admises, depuis le no. 3427 jusqu'à 4221.—Idem.

Les 12 jurés, après avoir été enfermés pour décider du sort de Cain, accusé de meurtre, ont paru aujourd'hui devant la cour, et comme ils ont été déchargés. Cain demeurera en prison jusqu'à son terme criminel prochain.

La seule sentence rendue dans cette session de la cour criminelle, est celle contre la fille Fournier, accusée d'infanticide; elle a été condamnée à séjourner six mois dans une maison de correction.—Idem.

UN CANADIEN-FRANÇAIS MARCHAND EN CHINE.

M. H. Tanguay nous a communiqué une lettre qu'il a reçue dernièrement de Shanghai en Chine, et qui lui est écrite par un de ses cousins, M. P. F. Richard, jeune canadien de cette ville. Nous nous faisons un plaisir de publier les extraits suivants; ils pourraient peut-être tenter quelques-uns de nos jeunes compatriotes d'aller aussi chercher en Chine les faveurs que la fortune leur refuse ici.

..... "Je suis arrivé en Chine en 1841, en qualité de waiter à bord d'un navire de guerre anglais. J'ai assisté à la prise de presque toutes les villes chinoises, j'ai vu tous les combats entre les anglais et les chinois. Lorsque la guerre a été terminée, je me trouvais avec quelques épar-

gues, et comme je vous avais dit, lorsque je laissai le Canada, que je n'y voulais revenir qu'à une fortune, je me suis établi à Amoa, comme marchand et hôtelier. Comme sujet anglais, j'ai nommé mon hôtel Royal Albee.

"J'y faisais bien mes affaires lorsque l'envie de gagner encore plus me déterminait en 1844 d'aller me fixer à Shanghai. Le navire sur lequel je m'embarquai avec mes effets ayant échoué et ensuite fait naufrage, je perdis toute ma petite fortune, mais le courage et l'ambition ne m'abandonnèrent pas. Arrivé à Shanghai, j'y ouvris de suite un hôtel, puis un magasin. Je reçus l'encouragement de tous les citoyens, et des étrangers qui viennent ici. Je fournis aussi tous les navires qui viennent à ce port. Je suis si occupé que, malgré les employés à mon service, je suis sur pied jour et nuit, et le commerce est si bon qu'en une dizaine d'années je remplirai la promesse que je vous ai faite de ne revenir au Canada qu'avec une fortune; car rien de plus facile que de faire de l'argent en quantité dans ce pays où le commerce est en si peu de mains capables de l'exploiter. Il n'y a que treize mois que je suis établi ici et à part un établissement très bien monté, j'ai dans mon coffre quinze cents piastres. Je vais bâtir l'année prochaine une maison convenable à l'agrandissement de mes affaires.

"Si vous saviez quel beau pays j'habite! Jamais on ne peut avoir ailleurs une aussi belle culture. Les plus hautes montagnes sont cultivées depuis leur base jusqu'à leur sommet. A part le thé, le riz, le coton, l'opium, on y trouve encore les fruits des plus riches et les plus rares.

Les Chinois sont de beaux hommes et très-polis aux étrangers. Leur religion est l'adoration du Diable, parcequ'il est méchant, disent-ils, et qu'il fait l'appaiser. Quant à Dieu, ils ne s'en occupent pas, car ils le croient si bon qu'il ne leur fera jamais de mal. Voilà leur croyance. Depuis quelques années, nous avons un grand nombre de missionnaires catholiques, français, italiens et espagnols. Ils ont déjà converti près de cinquante mille personnes, et font tous les jours de nouvelles conversions. J'ai eu le bonheur de recevoir plusieurs fois la visite de Mgr Bruery. Nous n'avons pas encore d'église, mais nous en aurons bientôt, si l'espère....."—Canadien.

Au sujet de la succursale à Québec de l'Enfer de Montréal, dont l'existence a été révélée par Ready, voici ce qu'on lit dans le Québec Mercury d'hier au soir:

"Le nommé Handfield, auquel il est fait allusion ci-dessus, et un autre individu appartenant à la même association, le nommé Filburn, qui est désigné par le Courrier de Montréal comme un des propriétaires de l'Enfer où s'est accomplie la ruine de Ready, sont deux très-bien connus en cette ville. Le premier (comme nous l'avons toujours compris) est le locataire de la maison, rue Saint-Louis, occupée ci-dessus par M. Schlep sous le nom de Globe Hotel, et plus récemment par M. Christmas comme "Billiard Rooms," mais depuis ouverte ostensiblement par ce nommé Handfield (quoiqu'il n'ait séjourné tel que peu de temps à la fois) comme une maison du genre de celle qui était tenue par M. Christmas, mais manifestement pour un objet bien différent. Sous son nouveau régime elle a été meublée magnifiquement, et disposée pour recevoir des "private parties," et si l'on n'a pas joué au billard de ces murs, c'est que, d'après des circonstances qui sont venues à notre connaissance, les "pigeons" étaient rares et méchants, et que peu de personnes à Québec avaient ou les moyens ou l'inclination de "jouer," comme on dit en termes techniques. Les profits à Montréal étaient sans doute suffisants pour soutenir la succursale à Québec, jusqu'à ce qu'il s'offrit une occasion favorable pour la faire le soutenir elle-même. Des révélations récentes ont prouvé clairement que les revenus de la banque-tenue subsistent de reste pour alimenter les réjouissances, en comptant sur les malheurs que ceux-ci rencontrent de temps à autre pour grossir les profits de toute l'association."—Idem.

NOUVEAU BRUNSWICK.—Une difficulté s'est élevée et existe depuis quelque temps entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, à propos de la limite entre les deux provinces. Il paraît que nos autorités ne pressent pas l'affaire comme elles le devraient, pour la régler à l'amiable. On n'agit pas ainsi en Canada. Si on n'y veille pas, comme il y a tout lieu de croire qu'on ne le fait pas, le Nouveau-Brunswick va perdre une grande partie de ses limites.

Le commissaire des terres de la couronne au Canada a fait un rapport au gouverneur général dans lequel il suggère qu'on adopte des "promptes mesures pour arrêter et établir les terres situées sur le bord canadien de la rivière St-François, jusqu'à sa décharge dans le St-Jean, et sur la rive occidentale de la rivière Madawaska, jusqu'à la seigneurie de ce nom." Il recommande de plus que le "gouvernement étende une main protectrice à ses sujets dans toutes les parties de cette province, particulièrement dans ce coin; qu'on nomme des magistrats qui y jouissent de la confiance, ainsi qu'un agent actif des terres qui réside parmi eux."

Nous pensons qu'on a déjà exécuté en partie cette suggestion, parce que nous avons vu il y a quelques jours que Francis Rice, beneyer, de Madawaska, a été nommé par le gouverneur canadien, agent des terres de la couronne pour le district de Madawaska. Qu'en diront nos autorités?—(Woodstock Telegraph)—Idem.

AVIS A NOS ABONNES.

LA POSTE.—Le Port de l'ALBUM de la Revue Canadienne, d'un bout de la province à l'autre est de CINQ PENCE, DIX SOUS! et non TRENTE SOUS, comme on a eu l'impudence de charger, par livraison, dans quelques localités!!

Le Port du Journal y sou! AGITONS LA REFORME du TARIF des POSTES pour les LETTRES!! REDUCTIO uniforme à six sous! Diminution des Salaires des Officiers Supérieurs de 50 pour 100!!!

NAISSANCES.

En cette ville, le 6, la Dame de J. G. Barthe, Ec. a mis au monde une fille. A St. Charles, Rivière Chamby, le 7 du courant, la Dame du Dr. De Cécile a mis au monde un fils. A Ste. Rose, le 2 du courant, la Dame de M. Louis M. Serr a mis au monde un fils. A Massinogé, dernièrement, Mme Jacques Roy a donné le jour à un 2^e enfant, après 30 ans de mariage. Elle est âgée de 43 ans.

MARIAGES.

A Kingston, le 3, Arthur A. Farmer, Ec. de Huntington, U. C. et Louisa-Emily, fille de l'hon. P. B. De Blaquière et nièce du général et très-honorable lord De Blaquière. A St. Ambroise, le 3 par Messire Boucher, curé du lieu, M. Joachim Bedard, de Charlebourg, et Mlle. Marie Lebel, fille unique de M. Et. Lebel de St. Ambroise.

DÉCÈS.

En cette ville, hier matin, M. F. X. Monette, orfèvre, âgé de 23 ans. A St. Césaire, le 7 du courant, après une longue maladie, J. B. Bouquet, Ec., ancien ex-captaine de milice, âgé de 38 ans. M. Bouquet était un des excellents politiques à la Nouvelle-Galle du Sud et dont il était dit qu'il y a un peu plus d'un an. Les mauvais traitements et les privations qu'il a eu à endurer, avec ses compagnons d'infortune, avaient considérablement miné son tempérament. De nouveaux chagrins l'attendait sur le sol de sa patrie. Citoyen aisé qu'il était, avant son départ, il se trouva entièrement ruiné à son arrivée. Il ne put résister à ce dernier coup, et la maladie dont il portait le germe depuis son exil le conduisit au tombeau.

Au décès de M. de St. George, le 11 du courant, John J. Langueux, Ec., âgé de 28 ans, deuxième fils de feu Francis Langueux, seigneur du même lieu. Au décès de la Dame de M. Levesque, vendredi, le 30 du mois écoulé, à une heure du matin, après une courte et douloureuse maladie, soufflée avec la sérénité d'un ange, Denoïsselle Julie Lozeau, fille du feu colonel Lozeau, à l'âge de 25 ans et quelques jours.

A Québec, le 4, Philippe, enfant de M. Philippe Clozet, âgé de 14 mois.

Le 1er du courant, Pierre-Léon-Jules Lucasso, âgé de 11 mois, enfant de M. H. Lucasso.

A la Pointe-Lévy, le quatre du présent, M. Pierre Bourget, âgé de 91 ans, après une courte maladie et jouissant de toutes ses facultés. Ce respectable octogénaire, qui laisse après lui la mémoire du juste, était un ancien cultivateur qui, par une vie active et vertueuse, avait procuré à deux de ses fils le moyen de se consacrer au ministère des autels. L'un, messire Pierre Bourget, est mort, il y a quelques années, curé de l'Islet; l'autre est M. le curé de Saint-Jovite, évêque de Montréal.

A Ste. Anne de la Pérade, le 23 du mois dernier, à l'âge de 21 ans, Sieur Félix Marcotte, fils de M. Olivier Marcotte. Au Cap St. Ignace, le 2, âgé de 30 ans, Paul Bernier, Ec., capitaine de milice depuis plus de 40 ans, et père de Messire Bernier, curé de St. Anaclet. A la Nouvelle-Orléans, dans la nuit de décembre 1845, Joseph Séguin, âgé de 66 ans, natif du Canada.

A LOUER.

A louer maintenant occupée par l'honorable M. LA MORISSE, PALAIS, enclavé des rues St. Charles et St. Dominique, près de l'Église de St. Marc. On y trouve BAINS, CABINET-D'EAU, et un APPAREIL NOUVEAU ET COMPLET DE CUISINE.—Possession au 1er mai. S'adresser à P. MOREAU, Montréal, 13 févr., 1846.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE.

LE REVU. M. LEACH, fera un QUATRIÈME LECTURE, au salon de la Société LUNDI SOIR, le 15 du courant, à 8 heures. Le sujet sera: "La Phénologie et ses abus." Montréal, 13 Février, 1846.

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

LES SOUSCRIPTIONS sont avertis que le prochain BAL est fixé à LUNDI, le 19 du courant. Les souscripteurs qui désirent obtenir des BILLETS d'admission pour des Dames et les conviés sont priés de s'adresser au Secrétaire, à l'HÔTEL HAASO, SAEUDI, le 11 du courant, et le jour du Bal entre DEUX et QUATRE heures. HENRY CHAPMAN, Secrétaire. Montréal, 13 février, 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS. LES ACTIONNAIRES de "LA BANQUE DU PEUPLE" sont par les présentes notifiés qu'UN DIVIDENDE SEMI-ANUEL, a été, aujourd'hui déclaré, sur le capital payé, payable le ou après le 2 du mois de Mars prochain. Le Livre de Transport, sera clos, depuis le 14 du jour du mois courant, jusqu'au 2 de Mars prochain. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de la Banque du peuple, Montréal, 13 février 1846.

GRANDE VENTE DE LIVRES.

CE SOIR, SERA vendu aux Chambres d'Encaix du Sousigné positivement sans réserves, pour clore des consignations de VENDREDI prochain, le 13 du courant et les soirs suivants, par catalogue, une grande collection de LIVRES FRANÇAIS, formant environ 800 volumes et consistant en Livres de Droit, Médecine, Littérature, Religion, Histoire, et Livres d'Étude, Papier à Gêner Livres de Comptes, Gravures, Encer, Ombre &c.

Parmi les livres se trouvent une grande quantité d'ouvrages historiques et littéraires des premiers écrivains de l'époque, tels que Alexandre Dumas, De Balzac, Alphonse Broit, De Bernard, Comtesse Usah, Dolphine Gay, De Girardin, Léon Guzman, Hoffman, P. L. Jacob, Jules Janin, Paul de Kock, Lamennais, Méry, Comtesse Merlin, Michel Faynaud, George Sand, Frédéric Soulié, Ste. Beuve, Emile Souvastre, Walter, et aussi des œuvres de la Duchesse d'Abrantès, Charles Nodder, Casanova, Corbière, Pouchet, Mlle. Lafarge, etc., etc.

Parmi les livres du dr. M. des ouvrages des grands juristes tels que Toullier, Darrantin, Troplong, Savigny, Proudhon, Pardessus, Roussil, Comte, Boulay-Paty, Mengoli, Micheleneuch, Toulet et Loiseau, Jouffroy, Fourrier, Garnier, Poucalet, Michelet, L'Hermier, Bonchampe, etc., etc.

Parmi les livres de médecine, chirurgie, chimie et littérature naturelle, des ouvrages de Broussais, Meigndie, Allémand, Chilly, Roche et Sanson, Lebert, Broulland, Louis, Becquerel, Bonchut, François, Roussel, L. Sinz, Hahnemann, Boyle, Dupuytren, Blandin, Vimont, Velpeu, Martin St. Onge, Guimard, Manne, Carus, Cuvier, Chelme, Muret, Raspall, Cantolite, Jourdan, Grosourd, Malgaigne, Londe, Revellie Parrin, Adelon, Hùstrel, Andral, Dutrochet, Reyes Durivillard, Jasson et Fouché, Desruellus, Auber, etc., etc.

—AUBRI.— Sardines, Thons et Capres à l'Huile, macaroni, Rôties d'asperges, petite pois, échaudé, prunes au sirop,abricots, avec un assortiment de farine de légumes, tel que Chataigne, petit pois, Lentilles, marais, aricot blanc, &c.

—DE PLUS.— Une variété de Vins Français en Boutelles des meilleurs crus, Vieille eau de Vie en Boutelles, absinthe Suisse, Liqueurs d'anisette, Suc de fraises en bouteilles, &c. &c. La vente chaque Soir, à SIX heures et Demie. J. D. BERNARD, Montréal, 10 février, 1846.

MAISONS A LOUER.

LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies, avec Bains, etc.

LOUER, et possession au 1er Mar, une MAISON neuve, en pierres de taille, à deux étages, bâtie sur une Terrasse, rue St. Denis, près de l'Évêché, avec écurie, remise, etc.

A LOUER,

DE gré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf près des propriétés de S. GIRALDI et occupées par SIEURS BLANCHARD et autres.

A LOUER

Le haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 31, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession pour Bureaux.

LEWIS T. DRUMMOND.

Montréal, 6 Février, 1846.

ASSEMBLÉE DE MONTRÉAL.

LES SOUSCRIPTEURS sont avertis que le prochain BAL est fixé à LUNDI, le 16 du courant.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié. Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

A VENDRE.

La Première Livraison DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. POUR LE MOIS DE FEVRIER.

Sommaire de cette Livraison.

Bertile, (Poésie), par Mme. ANAIS SEGALAS.—Mon Dieu! Payez pour moi! (Poésie), par MARCELINE DESBORDES-VALMORE.—Soupir, (Poésie), par JEAN REBOUL.—Feuilleton.—Mlle. de Montpensier et Lauzun, par le Baron WALKNAER.—La Mort d'André Chénier, par A. FILON.—Le Génie de l'Homme, par Monseigneur FAYET.—Littérature Canadienne.—La Terre Paternelle, par un ANONYME.—Charles Guérin, par un ANONYME.—Le Beau Sexe, par PETER L. McD.—O Scitarius Hostia! (musique sacrée), par O. PELTIER.—Jeune Fille à quinze ans, Chansonnette, paroles de GUSTAVE LEMOINE, musique de Mlle. LOISA PUGET.

A vendre a ce Bureau LA QUATRIÈME LIVRAISON DE LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.

TABLES DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA 4ÈME LIVRAISON DU TOME IER.

La Cour du Banc de la Reine, au Terme Supérieur a-t-elle juridiction dans une cause, où une demande excédant £20 courant est réduite par la preuve, à une somme au-dessous de £20 courant?

Rebellion à justice, Des Lois d'Hypothèques, Collection de décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada.

COURT OF APPEALS. Gagy, Appt. and Gilmor Resp., Le Mesurier et al Appts., and Hart, Logan et al Recpts Hall, Appt., and Bradbury and Roberts Respts. Corriveau Appt., and Pouliot, Intimé, QUEEN'S BENCH.

IN BANKRUPTCY. In the matter of John Bates, " of Vital Gibeau et al. COMMISSIONER'S COURT. Laurent dit Lortie vs. Stevenson,

L'Aveu Judiciaire est-il divisible? PRIX 50 CTS.

GRANDE LOTTERIE

DE GRAVURES.

TOUS DES PRIX.

AVIS.—En confirmation à un désir généralement exprimé, et afin que chaque Souscripteur puisse avoir un prix, les propriétaires informent respectueusement qu'ils ont ajouté à la première liste SOIXANTE et QUINTE NOUVEAUX PRIX, sans augmenter le nombre des Billets.

Premier Prix, valeur CENT PIASTRES; Second Prix, valeur QUARANTE PIASTRES; Troisième prix, valeur QUARANTE PIASTRES; Quarante prix, valeur TRENTE PIASTRES;

Deux cent cinquante cinq prix moindres—valeur \$365.—(voir la liste des prix.) Billets \$4 chaque (et les liste gratis) chez R. et C. CHALMERS, 8, Grande rue St. Jacques, où, les prix, peuvent être vus.

Les personnes de la Campagne qui désireront des billets voudront bien le faire connaître à R. et C. Chalmers sans délai, car les listes se courent rapidement.

ST. HYACINTHE!

COURSES AU TROT.

OUVERTES A TOUS LES TROTTEURS.

MISES de \$10 chaque, auxquelles sera ajoutée une bourse de \$50. MILLES—les 3 meilleurs sur 5.—Ces Courses auront lieu

Lundi,

le 23 Février prochain.—Les entrées devront être faites à l'Hotel KEYS, le 21 février. St. Hyacinthe, 2 février, 1846.

P. GOULET, MARCHAND-TAILLEUR, (RECEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc.

A VENDRE.

L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages; dont les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays? par un Canadien, Suivi d'exemples de lettres d'Affaires de Condoléance d'Introduction, de recommandation, &c. &c.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street.

EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts vus, tous les objets dont on lui confiera les commandes, tel que: Mécanismes a Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine " publiés aux Etats-Unis," Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres.

AVIS.—O

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrichois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE "rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore des Canadas. Dans un prochain avertissement, de plus amples détails seront donnés.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d. F. CINQ-MARS. Montréal, 23 janvier 1846.

Sources DE VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est payé le jour du tirage par argent comptant ou par un bon billet de 1000 francs; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par moitié par un mur, ayant toujours été habités par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'occuper gratis la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, Ecr. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hotel au voyageur. Et en outre un bon et élégant steamboat pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.

SOCIETE DE NAVIGATION DU Richelieu.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

TRAVAUX DE HAVRE.

LES Commissaires pour les améliorations et l'agrandissement du Havre de Montréal, recevront des SOUMISSIONS pour les TRAVAUX suivants, et les MATERIAUX demandés, jusqu'à SAMEDI, le 7 FEVRIER prochain, à 10 heures A. M., savoir:

Pour la CONSTRUCTION DE TROIS CHALANDS, dont on peut voir les plans et spécifications à leur Bureau: Pour 50 TOISES DE PIERRE CASSEE (d'une certaine grosseur), et pour être livrée au temps et au lieu tels que les Commissaires les désigneront.

Deux Cautions solvables seront exigés pour l'exécution entière du contrat. Par ordre, JOHN T. BADGELEY, Secrétaire.

Bureau des Commissaires de Havre, Montréal, 30 janvier 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne. LA lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délivrée devant L'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.—sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être." Prix de la Brochure, 15 sous. LECTURES SCIENTIFIQUES. Societe d'Histoire Naturelle. UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 2de porte à gauche, St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. Rue St. Vincent.

O BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN. D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité. Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendant d'oreilles. Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à l'ordre selon les goûts. M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien Chimiste, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 2de porte à gauche, St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. Rue St. Vincent.

O BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN. D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité. Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendant d'oreilles. Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à l'ordre selon les goûts. M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.